PROVINCE DU QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES

Procès-verbal du

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2014-2015

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 2 décembre 2014, à la salle conférence de l'école secondaire Des Lacs, 18h15.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Nathalie Laviolette	parent, immeuble Sainte-Cécile
Marie-Andrée Labelle	parent, immeuble Ste-Cécile
François Gauvreau	parent, immeuble La Pêche
Vicky Joanisse	parent, immeuble La Pêche
Nancy Dubois	parent, immeuble St-Joseph
Brigitte Langlois	enseignante, immeuble Sainte-Cécile
Carole St-Denis	enseignante, immeuble Sainte-Cécile
Millie Gauvreau	enseignante, immeuble La Pêche
Marie-Josée Gauvreau	enseignante, immeuble La Pêche
Audrée Gauthier	représentante du personnel de soutien
Lucie Brunette	représentante au comité EHDAA

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Charles Goulet	directeur
Adam Gagnon	directeur adjoint

ÉTAIENT ABSENTS

Chantal Breton	parent, immeuble Ste-Thérèse
Julie Labelle	représentante du personnel du service de garde

	1. Préliminaires
	1.1 Ouverture et vérification du quorum
	Le quorum est constaté et la séance est débutée, il est 18h17. Compte-tenu qu'il y a un invité, la direction demande de débuter la séance avec la présentation de cet invité. Monsieur Marc Gauvreau est venu présenter les points importants reliés au projet éducatif d'une école puisque celui de l'école au Cœur-des-Collines sera mis à jour sous peu avec l'aide de parents, de membres du personnel et de la direction.
CÉ # 14-15-10	1.2 Adoption de l'ordre du jour ***Il est proposé par Madame Carole St-Denis que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement du 2 décembre 2014 soit adopté tel que déposé.*** CÉ # 14-15-10 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
	1.3 Question du public
	Il n'y a pas de public à la séance du conseil.
CÉ # 14-15-11	1.4 Adoption du procès verbale de la réunion du 28 octobre 2014 ***Il est proposé par Madame Brigitte Langlois d'adopter le procès-verbal de la séance du 28 octobre 2014 après les corrections suivantes:*** *1.1 Ouverture et vérification du quorum* Le quorum est constaté et la séance est débutée, **il est 18h02.** *1.3 Adoption de l'ordre du jour* après l'ajout des points suivants

	3.1 Calendrier des rencontres Il est demandé d'inscrire les dates : 28 octobre 2014, 2 décembre 2014, 27 janvier 2015, 17 mars 2015, 28 avril 2015 et 2 juin 2015. *3.3 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation* Suite à la passation d'un sondage l'an dernier, Monsieur Charles Goulet fait la lecture et présente les réalités **des résultats du sondage**. *3.4 Sorties éducatives* Le président précise qu'il serait important de tenir compte **de l'horaire** des réunions. ***5.6 Mot des parents*** Tous les parents ont été téléphonés afin d'assurer que chaque enfant ne soit pas seul à la maison **pour le retour après les classes.** CÉ # 14-15-11 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** 1.5 suivi du procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2014 *4.4 Lumière, lampadaire dans la cour avant de l'immeuble Ste-Cécile Monsieur Charles Goulet informe les membres qu'il a fait la demande auprès des ressources matériels à la CSPO afin d'avoir plus de lumière dans la cour d'école à l'immeuble Sainte-Cécile. **3.4 Sorties éducatives Madame Millie Gauvreau mentionne que la sortie prévue des élèves de 5e année sera annulée suite au frais de transport très élevé. Pour remplacer cette sortie, un invité viendra à l'école : Dynamix. ***2.1 Règles de régie interne Monsieur François Gauvreau se questionne sur la représentativité des parents au conseil d'établissement suite la fermeture de 2 immeubles sur 4. Avant la fermeture des immeubles St-Joseph et Ste-Thérèse, il y avait des parents représentant chacun des immeubles. Encore aujourd'hui, cette différenciation est faite malgré la fermeture des immeubles. Le président du conseil se demande s'il y aurait lieu de modifier cette représentation pour que les parents représentent des bâtiments existants? Ex : 3 parents représentant l'immeuble La Pêche et 3 parents représentant l'immeuble Sainte-Cécile. Les membres étant du même avis, ont mandaté Monsieur François Gauvreau à composer une lettre expliquant la situation et à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la CSPO afin de modifier la représentation des parents au conseil d'établissement.

CÉ # 14-15-12	*Il est proposé par Madame Millie Gauvreau de mandater Monsieur François Gauvreau d'entreprendre les démarches nécessaires pour modifier la représentation des membres parents au conseil d'établissement de l'école au Cœur-des-Collines.* CÉ # 14-15-12 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** 1.6 Mot de la représentante du comité EHDAA Madame Lucie Brunette présente les points abordés lors de la dernière rencontre du comité EHDAA de la CSPO : *Nouvelle réforme : Le fusionnement des commissions scolaires effraie plusieurs parents. *Mesure d'adaptation au service de garde, au préscolaire, primaire et secondaire pour les élèves EHDAA. 2. Décisions 2.1 Règles de régie interne Après avoir consulté le document, il est demandé d'ajouter 2 points : 1.4 Le commissaire est invité aux séances du conseil d'établissement. La convocation ainsi que les documents nécessaires lui seront envoyés en même temps que tous les autres membres. 5.5 En cas d'urgence le (la) président (e) ou la direction pourra obtenir une approbation par courriel, si la majorité des votes est en accord à cette décision. À la prochaine séance, cette demande devra être à l'ordre du jour en point décision afin d'officialiser la demande. Le document sera approuvé à la prochaine réunion, suite aux ajouts.

	2.2 Budget conseil d'établissement La direction remet un tableau provisoire des dépenses prévues du budget du conseil d'établissement pour l'année 2014-2015. Madame Millie Gauvreau commente sur la pertinence d'aller au colloque destiné aux parents. *Il est proposé par Madame Vicky Joanisse d'approuver la prévision budgétaire.* CÉ # 14-15-13 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** 2.3 Code de vie La direction demande l'accord des membres du conseil pour apporter une modification dans l'agenda / carnet de communications des enfants : **De plus, tout départ doit être avisé 24 heures à l'avance.** Ce point a déjà été dans le code de vie mais ne s'y retrouve pas cette année par erreur. *Il est proposé par Madame Marie-Andrée Labelle d'approuver cette modification apportée à l'agenda / carnet de communications.* CÉ # 14-15-14 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** 2.4 Grille-matières
CÉ # 14-15-13	La grille-matières 2015-2016 sera présentée au prochain conseil. 2.5 Aide aux devoirs À l'immeuble Ste-Cécile : l'aide aux devoirs s'offre sous la forme d'atelier aux parents. Comment aider les enfants à faire leurs devoirs (trucs). À l'immeuble La Pêche : l'aide aux devoirs s'offre après les heures de classe en petits groupes, avec un tuteur.

	Il est proposé par Madame Carole St-Denis que le conseil d'établissement accepte la subvention de12 229.00$ destinée aux enfants pour l'aide aux devoirs. CÉ # 14-15-15 **ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ**
CÉ # 14-15-14	2.6 Carnaval Monsieur Charles Goulet discute de la possibilité d'un carnaval dans les 2 immeubles en janvier ou février prochain. Il est possible que le carnaval n'ait pas lieu en même temps dans les deux immeubles. *Il est proposé par Madame Nathalie Laviolette que le conseil d'établissement accepte la tenue d'un carnaval dans les 2 immeubles.* CÉ # 14-15-16 **ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ**
	3. Informations 3.1 Inscriptions du préscolaire 19-20-21 janvier 2015 Monsieur Charles Goulet informe les membres des dates possibles d'inscriptions. 3.2 OPP
CÉ # 14-15-15	Plusieurs points sont discutés : Collecte d'argent : Lorsque les parents comptent l'argent amassé, comme lors des dîners pizza, il est demandé d'avoir un minimum de 3 personnes. Respect des dates limites : Il est important de respecter les dates limites de remises. Lors des prochaines activités, les dates seront respectées.

CÉ # 14-15-16	Campagne de financement : D'autres campagnes de financement sont prévues : vente de commodités, collecte de canettes, soirée patinage à l'aréna avec un souper. ***Il est proposé par Madame Marie-Andrée Labelle d'approuver les campagnes de financement proposées.*** CÉ # 14-15-17 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** 3.3 Sécurité dans les immeubles Monsieur Charles Goulet explique aux membres qu'une démarche a été entreprise pour avoir un système de puces dans les deux immeubles afin d'assurer plus de sécurité dans les immeubles. Il est en attente de soumissions. 5. Messages 5.1 Mot du représentant au comité de parents **Madame Chantal Breton** Madame Chantal Breton est absente. Puisqu'elle a mentionné avoir d'autres obligations, il avait été convenu que Madame Nathalie Laviolette assisterait à ce comité. 5.2 Mot du président **Monsieur François Gauvreau** Il souhaite un joyeux temps des fêtes à tous. 5.3 Mot du directeur **Monsieur Charles Goulet** Monsieur Charles Goulet parle de: ⇨ Monsieur Charles Goulet remercie tous les membres de leur implication. ⇨ Il souligne que le policier est venu visiter les élèves pour discuter du civisme. ⇨ Présentation d'un film à l'école en soirée : le prix d'entrée est une denrée. Il y aura du popcorn et autres gâteries à vendre. ⇨ Cour d'école de l'immeuble La Pêche, l'abri a été enlevé. Il souhaite un joyeux temps des fêtes à tous.

CÉ # 14-15-17	**5.4 Mot du personnel** Le personnel souhaite un joyeux temps des fêtes à tous. Le personnel de l'immeuble Sainte-Cécile est la recherche d'un père Noël. **5.5 Mot de la technicienne en service de garde** Madame Julie Labelle Absente. **5.6 Mot des parents** Ils souhaitent un joyeux temps des fêtes à tous. **6. Date de la prochaine réunion** La date de la prochaine rencontre sera le 27 janvier 2015 à 18h15. **7. Levée de l'assemblée** Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, ***il est proposé par Madame Brigitte Langlois que la séance soit levée, il est 20h12.*** **CÉ # 14-15-18** **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** François Gauvreau Président Charles Goulet Directeur Audrée Gauthier Secrétaire de réunion

CÉ # 14-15-18	